

Est-ce que l'efficacité économique dans la répartition des ressources et des gains est compatible avec l'équité ?

Vu sous cet angle, l'exigence sociale de justice impose une nouvelle contrainte

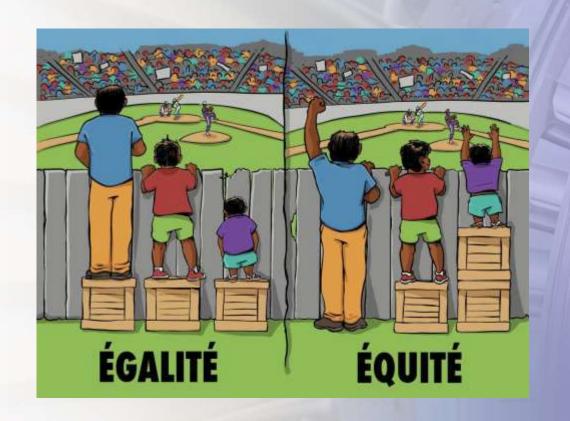
→ Réduit l'ensemble des contrats acceptables par les parties



Justice = donner à chacun ce à quoi il a droit

Equité = justice + prise en compte des conditions réelles dans lesquelles sont placés les individus.

Droits formels / droits réels





## CRITÈRE ÉGALITARISTE (MARX, 19ÈME SIÈCLE)

# Il faut répartir de manière strictement égalitaire le gain total entre les agents économiques

Ce critère ne tient pas compte des différences de compétence et d'effort

Mise en œuvre de l'égalitarisme: impôt, fiscalité

- ✓ Revenus primaires
- ✓ Redistribution des revenus par la fiscalité (l'impôt)
- ✓ Prélèvement par les taxes et transferts vers les plus pauvres ou vers des groupes de la population cibles
- ✓ Revenus secondaires



Equité : il faut un critère non économique pour définir comment répartir de manière juste les ressources

### Plusieurs critères possibles:

- 2) Critère utilitariste (Bentham)
- 3) Critère de Rawls



Bentham, 18ème siècle: Il faut organiser la société de manière à ce que la somme des satisfactions des personnes soit la plus élevée possible :

- Si tous les individus sont identiques, cela revient à viser le revenu total le plus grand possible.
- Une fois le revenu total le plus grand possible obtenu, peu importe la répartition (l'un peut avoir tout et les autres rien)
- Ce critère est compatible avec l'efficacité économique.
- Il revient à choisir l'une des situations efficaces (parmi les optima de Pareto)



## CRITÈRE RAWLSIEN (JOHN RAWLS, XXÈME SIÈCLE, PRINCIPE DU MAXIMIN

La société la plus juste, c'est celle que vous choisiriez derrière le « voile d'ignorance » c'est-à-dire si vous ne saviez pas du tout à l'avance quelle place dans la société vous pourrez occuper (riche ou pauvre, homme ou femme, etc.)

Les individus n'aiment pas les risques: ils veulent donc s'assurer que la situation la pire dans laquelle ils peuvent tomber sera la moins mauvaise possible.

Maximin: choisir parmi les sociétés celle dont le minimum est le plus élevé possible.

Le maximum entre les minima



## CRITÈRE DE JUSTICE DE RAWLS

Pour choisir entre plusieurs répartitions possibles, on applique le critère lexicographique:

- 1) on compare le sort des individus les plus pauvres et on choisit la société (la répartition) dans laquelle le sort du plus pauvre est le meilleur
- 2) si le sort du plus pauvre est le même dans les deux sociétés, on compare le sort des individus juste un peu moins pauvres

Etc...Tout en restant dans l'ensemble des optima de Pareto



## **DÉFINITION: OPTIMUM DE PARETO**

On dit qu'une situation est un optimum de Pareto si dans cette situation, il n'est pas possible d'améliorer le sort d'un agent économique sans détériorer le sort d'un autre.

Optimum de Pareto = critère d'efficacité économique

Cela veut dire que tous les gains possibles sont réalisés et qu'il n'est pas possible, compte tenu de la rareté des ressources, de produire plus.



## COMPARAISON DES RÉPARTITIONS AU SENS DE PARETO

Une répartition A domine (est préférable à) une répartition B au sens de Pareto si tous les individus sont plus satisfaits dans la situation A que dans la situation B.

Si, en votant pour passer de B a A, on obtient l'unanimite des voix.

Une situation qui domine toutes les autres au sens de Pareto est un optimum de Pareto.

Une fois qu'on est dans cette situation, on ne peut plus améliorer le sort d'un individu sans détériorer le sort d'un autre: On ne peut plus faire mieux pour tout le monde.



Implication: on peut accepter les inégalités (c'est-à-dire des différences de niveau de satisfaction entre individus) à condition que ce soit au nom de l'efficacité économique et que cela soit favorable aux plus pauvres

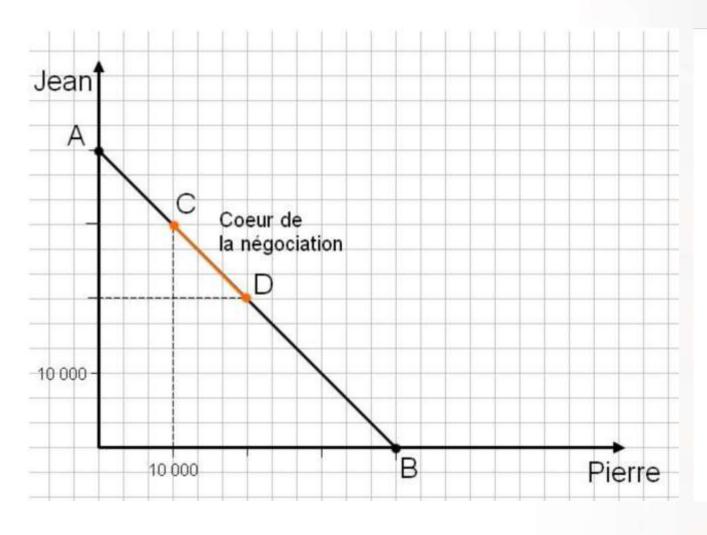
Il faut tout d'abord définir quelles sont les situations efficaces.

Pour choisir ensuite entre 2 situations efficaces, il faut choisir l'optimum de Pareto qui est le plus favorable au plus pauvre.

Correspond au point g sur le graphique suivant.



#### REDISTRIBUTION DU REVENU ENTRE DEUX GROUPES D'INDIVIDUS



Le total d'ordinateurs produits est maintenant 6 contre 4 auparavant. Comme la production d'un ordinateur rapporte 1000 €, le revenu total est donc 6 000 euros contre 4 000 euros auparavant.

7) En ce qui concerne le partage des gains de leur entreprise commune, quel est le principe qui doit être respecté pour que chacun accepte de coopérer?

Il faut respecter les contraintes de participation pour que chacun accepte de coopérer, c'est-àdire qu'il faut que Pierre ait un revenu au moins aussi élevé qu'avant, idem pour Paul.

8) En l'occurrence, quelle contrainte cela impose-t-il ?

gains de Paul ≥ 1000

gains de Pierre ≥ 3000

9) Ce principe est-il applicable ici ?

Oui car le revenu total lié à la coopération est supérieur à la somme des revenus individuels (sans coopération) : 1000+3000 < 6000

10) Par quel mécanisme Pierre et Paul vont-ils décider de leurs rémunérations respectives?

Ils vont négocier.

11) De quoi dépend le montant de la part des gains que Paul réussira à obtenir ?

Le montant de la part des gains que Paul réussira à obtenir dépend des talents de négociateur de Paul, des talents de négociateur de Pierre, des normes sociales en vigueur dans la société dans laquelle ils vivent, etc.



### REDISTRIBUTION DU REVENU ENTRE DEUX GROUPES

Dans le cas de la répartition du gain de la coopération de Pierre et Paul, les répartitions équitables seront les suivantes selon les différences critères d'équité (Max = Rev A + Rev B)

Critère utilitariste: Rev B = Max - Rev A

Tous les points du cœur de la négociation si la satisfaction de Pierre et de Paul dépend de la même manière du revenu, mais si Pierre a besoin de plus d'argent pour obtenir un supplément de bonheur identique, alors il faut lui donner plus qu'à Paul

Critère égalitariste : Gain de Pierre = Gain de Paul = 1/2 Gain Total = 6000/2=3000

#### Critère Rawlsien:

Le point du cœur de la négociation qui est favorable au plus pauvre ici c'est Paul. Donc, cela justifie de donner tout le gain créé par la coopération à Paul.

Paul aura 1000 + 2000 = 3000 et Pierre reste à 3000

(Sauf si la différence de productivité de Pierre et Paul sont dues à des différences d'effort et non à la malchance)

2024 JB JARIN - PhD Researcher CNRS - E2S - Conflicts of use associated to the decarbonization of energy for air mobility



## PAUVRETÉ RELATIVE ET PAUVRETÉ ABSOLUE

Mesure de la pauvreté absolue (Banque Mondiale)= nombre de gens vivant avec moins de 2\$ par jour ou nombre de gens ne pouvant pas consommer une certaine quantité de calories par jour

Mesure de la pauvreté relative (exemple :Union Européenne): nombre gens dont le revenu est < à la moitié du revenu médian du pays.

Revenu médian = niveau de revenu tel que la moitié de la population gagne moins et l'autre moitié de la population gagne plus.

## REVENU MEDIAN ET REVENU MOYEN

Exemple: société dans laquelle la moitié des gens gagnent 2000 euros et l'autre moitié 10000 euros.

Le revenu moyen = (10000+2000)/2 = 6000 euros

Le revenu médian = 2001 euros.

Dans une societe inégalitaire, le revenu moyen est (très) different du revenu median.



R1=2000, R2=1500, R3=1500, R4=2500,

R5=2500, R6=100000

Revenu moyen dans cette societe =

 $110\ 000/6 = 18\ 333\ \text{€uros}$ 

Revenu median=entre [2001 et 2499]

1500 1500 2000 **1** 2500 2500 100000

R2= 15 000, R3= 15 000, R1= 20 000, R4= 25 000,

R5= 25 000, R6= 1000

Revenu moyen dans cette société =

 $101\ 000/6 = 16\ 833\ \text{€uros}$ 

Revenu médian=entre [15 001 et 15 999] euros

1000 15000 15000 1 20000 25000 25000



## CLASSEMENT DES PAYS SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES D'ÉQUITÉ

Nous allons chercher à classer selon les critères d'efficacité et d'équité 3 pays. Pour cela, nous observons la distribution des revenus dans ces 3 pays.

Dans ces trois pays, on peut diviser la population en 4 groupes de taille égale, obtenus après avoir classé les individus selon leur niveau de revenu. Le tableau suivant indique le revenu moyen de chaque groupe dans chaque pays.

Revenu moyen	France	Grande- Bretagne	Roumanie
Groupe A (le quart de la population la plus pauvre)	1 000	1 000	1 000
Groupe B classe moyenne inférieure	3 000	2 000	1 000
Groupe C classe moyenne supérieure	6 000	5 000	1 000
Groupe D (le quart de la population la plus riche)	8 000	11 000	1 000



## CLASSEMENT DES PAYS SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES D'ÉQUITÉ

Revenu moyen	France	G.Bretagne	Roumanie
Groupe A	1 000	1 000	1 000
Groupe B	3 000	2 000	1 000
Groupe C	6 000	5 000	1 000
Groupe D	8 000	11 000	1 000
Critère utilitariste (somme)	18 000	19 000	4 000
Critère égalitariste			
Ecart (Rev de D-Rev de A)	7 000	9 000	0
Ratio (Rev de D/ Rev de A)	8	10	
revenu de B - revenu de A	2000	1000	0
Critère de Rawls	Rev de A =	Rev de A =	Rev de A =
Rev du plus pauvre (ici le	1000	1000	1000
2° individu le + pauvre	Rev de B:	Rev de B :	Rev de B:
puisque le + pauvre a le même revenu partout)	3 000	2 000	1 000



L'objectif est de trouver une répartition juste mais qui récompense aussi les efforts.

Critère de responsabilité: les inégalités dont les personnes ne sont pas responsables (malchance, mauvaise santé, être né dans un milieu social défavorisé, moindre capacité intellectuelle....) ne sont pas justes.

Distinction circonstances / effort personnel

- Vraiment possible de les distinguer?
- Et la responsabilité des parents? Des grands-parents?

Même quand la coopération est souhaitable, elle peut échouer en raison :

✓ Problème d'incitation : aléa moral

√ Problème de coordination

✓ Problème de répartition du gain de la coopération



#### Deux objectifs de l'impôt:

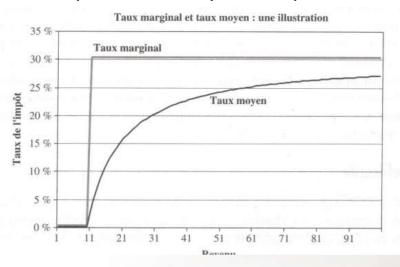
- Financement de la production de biens et services publics
- Redistribution du revenu national (des riches vers les pauvres)

Pour ces deux objectifs: arbitrage (contradiction) entre équité / efficacité



#### Définition d'un impôt :

- ⇒ Prélèvement obligatoire effectué par voie d'autorité sur les ressources des personnes vivant sur le territoire, ou y possédant des intérêts, pour être affecté au financement des biens publics
- ⇒ Assiette ou base d'imposition : grandeur sur laquelle l'impôt est prélevé (salaires, revenus du patrimoine, placements financiers...)
- ⇒ Taux moyen d'imposition : % prélevé sur l'assiette, i.e. Montant de l'impôt acquitté / Montant total de l'assiette
- ⇒ Taux marginal d'imposition :% prélevé par tranche de l'assiette





#### ■ Principaux impôts directs en France :

- ⇒ Dûs nominativement par une personne physique ou morale (fait l'objet d'un contrôle de la part de l'Administration)
- ⇒ Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) et Contribution Sociale Généralisée (CSG)
- ⇒ Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) et Droits de Mutation à Titre Gratuit (DMTG) pour les successions ou les donations
- ⇒ Impôt sur les sociétés (IS) : impôt *national* assis sur le bénéfice des entreprises installées sur le territoire français
- ⇒ Taxe foncière et taxe d'habitation : impôts *locaux* assis sur la valeur cadastrale du logement détenu ou occupé
- ⇒ Contribution économique territoriale (ex taxe professionnelle) : impôt *local* assis sur la valeur créée par la firme et la valeur locative des locaux + équipements détenus par les personnes physiques ou morales exerçant une activité professionnelle non salariée



#### **■** Principaux impôts indirects en France :

- ⇒ Taxes prélevées sur la vente de biens/services, indépendamment des personnes qui effectuent l'achat
- ⇒ Versés par une autre personne que celle qui en supporte le coût
  - Taxes ad valorem portent sur la valeur des biens et services achetés
    - ⇒ Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : prélevée en proportion de la valeur des biens/services finaux achetés (impôt sur la consommation)
    - ⇒ Droits de douane : prélevés sur la valeur des marchandises importées lors du passage à la frontière (impôt sur l'importation)
  - *Droits d'accise* portent sur la *quantité* de biens/services achetés
    - ⇒ Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE = ex TIPP) : frappe le volume d'énergie consommé (60% du prix de l'essence à la pompe)
    - ⇒ Taxes sur le tabac, l'alcool, les huiles minérales...



#### ■ Les différents types d'impôts :

- ⇒ *Progressif*: taux moyen d'imposition croît avec le montant de l'assiette imposable (barème croissant de taux marginaux)
- ⇒ Dégressif (ou régressif) : taux moyen d'imposition décroît avec le montant de l'assiette imposable
- ⇒ Proportionnel : taux moyen d'imposition identique pour tous les assujettis ("flat tax" indépendante de l'assiette)
- ⇒ Forfaitaire : même montant payé par tous les contribuables (capitation ou "poll tax")
- ⇒ Négatif : Taux moyen d'imposition négatif ("Crédit d'impôt")

#### **■** Dépendance de l'assiette et du taux d'imposition :

- $\Rightarrow$  + l'assiette est étroite, + le taux d'imposition doit être élevé...
- $\Rightarrow$  + l'assiette est large, + le taux d'imposition doit être faible...



#### Principaux impôts proportionnels en France

- Contribution Sociale Généralisée (CSG)
  - ⇒ Créée en 1990, affectée au financement de la sécurité sociale
  - ⇒ Assise sur tous les revenus : activité, patrimoine, placements, jeux de hasard, ventes de métaux précieux, de bijoux, d'objets d'art
  - ⇒ Taux moyen d'imposition : 7,5% (activité), 6,2% (chômage), 6,6% (retraites), 8,2% (patrimoine et placement) et 9,5% (jeux)
- Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS)
  - ⇒ Créée en 1996 pour résorber le "trou" de la Sécurité sociale
  - ⇒ Prélevée sur l'ensemble des revenus (comme CSG)
  - $\Rightarrow$  Taux d'imposition moyen de 0,5% quel que soit le revenu
- Impôt sur les Sociétés (IS)
  - ⇒ Prélevé sur le bénéfice (ou profit) des entreprises
  - $\Rightarrow$  Taux moyen d'imposition = 33,33% (15% pour PME)



#### Principaux impôts progressifs en France

- L'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP)
  - ⇒ Assis sur le *revenu imposable* des ménages, calculé en appliquant un abattement de 10% (frais professionnels) à la somme de tous les revenus d'activité touchés lors de l'année n-1
  - $\Rightarrow$  Pas d'abattement de 10% si déduction du montant *réel* des frais professionnels (déclaration en "frais réels")

Taux applicables aux revenus 2012 (impôt 2013) - Revenu imposable par part				
jusqu'à 5 963 €	0 %			
de 5 963 € à 11 896 €	5,5 %			
de 11 897 € à 26 420 €	14 %			
de 26 421 € à 70 830 €	30 %			
de 70 831 € à 149 999 €	41 %			
plus de 150 000 €	45 %			

 $\Rightarrow$  Réforme de 2013 : création d'une nouvelle tranche à 45%.

 $\Rightarrow$  Réforme de 2014 : les entreprises acquitteront une taxe de 50% sur les rémunérations versées > 1 million (50%+25%=75%).



## LES TRANCHES DU BARÊME DE L'IMPÔT PROGRESSIF EN FRANCE

## Le barème de l'impôt sur le revenu s'applique au revenu net imposable par part de quotient familial et sert à calculer le montant total de l'impôt de chaque foyer fiscal.

Tableau 1 : La diminution du nombre de tranches et des taux marginaux du barème de l'impôt sur le revenu

Tranches du barème de l'impôt sur le revenu	Taux en 1983 (%)	Taux en 1988 (%)	Taux en 1994 (%)	Taux en 2006 (%)	Taux en 2007 (%)	Taux en 2014 (%)
Tranche 1	0	0	0	0	0	0
Tranche 2	5	5	12	6,83	5,5	5,5
Tranche 3	10	9,6	25	19,14	14	14
Tranche 4	15	14,4	35	28,26	30	30
Tranche 5	20	19,2	45	37,38	40	41
Tranche 6	25	24	50	42,62		45
Tranche 7	30	28,8	56,8	48,09		
Tranche 8	35	33,6				
Tranche 9	40	38,4				
Tranche 10	45	43,2				
Tranche 11	50	49				
Tranche 12	55	53,9				
Tranche 13	60	56,8				
Tranche 14	65					

Sources: Barèmes IPP: Impôt sur le revenu, Institut des politiques publiques, avril 2014.



## LE BARÈME IRPP 2020 (SUR LES REVENUS 2019) COMPORTE 5 TRANCHES D'IMPOSITION

Tranches	Taux d'imposition à appliquer sur la tranche correspondante (ou tranche marginale d'imposition)
Jusqu'à 10 084 €	0 %
De 10 085 € à 25 710 €	11 %
De 25 711 € à 73 516 €	30 %
De 73 517 € à 158 122 €	41 %
158 123 € et plus	45 %



Un célibataire (foyer d'une seule part) dont le revenu net imposable est de 30 000 €, sans aucune réduction ni déduction.

Son quotient familial est de 30 000 €.

Pour le calcul de son impôt :

- Jusqu'à 10 084 € : 0 %
- De 10 085 € à 25 710 € : (25 710 € 10 085 €) × 11 % = 15 625 € × 11 % = 1 718,75 €
- De 25 711 € à 30 000 € : (30 000 € 25 711 € ) x 30 % = 4 289 € × 30 % = 1 286,70 €

Le taux marginal d'imposition (TMI) de ce célibataire est de 30 %, car son quotient familial le situe dans cette tranche. Mais tous ses revenus ne sont pas imposés à 30 %.

Son impôt brut est de : 0 € + 1 718,75 € + 1 286,70 € = 3 005,45 €.

Cet impôt doit être ensuite multiplié par le nombre de parts du foyer fiscal. Dans cet exemple, il sera multiplié par 1 puisqu'il s'agit d'un célibataire.

Son impôt brut sera donc de 3 005,45 €.



#### Exemple d'un couple :

Un couple marié sans enfants (foyer de 2 parts) ayant perçu un revenu net imposable de 60 000 €.

Son quotient familial est de 60 000 € : 2 = 30 000 €.

Pour le calcul de son impôt :

- Jusqu'à 10 084 € : 0 %
- De 10 085 € à 25 710 € : (25 710 € 10 085 €) × 11 % = 15 625 € × 11 % = 1 718,75 €
- De25 711 € à 30 000 € : (30 000 € 25 711 €) x 30 % = 4 289 € × 30 % = 1 286,70 €

L'impôt brut de chaque membre du couple est de : 0 € + 1 718,75 € + 1 286,70 € = 3 005,45 €.

Cet impôt doit être ensuite multiplié par le nombre de parts du foyer fiscal. Dans cet exemple, il sera multiplié par 2 puisqu'il s'agit d'un couple.

Le couple devra donc un impôt de 3 005,45 € × 2, soit 6 010,9 €.

Le taux marginal d'imposition (TMI) de ce couple est de 30 %, car son quotient familial le situe dans cette tranche. Mais tous ses revenus ne sont pas imposés à 30 %.



### EXEMPLE DE CALCUL DE L'IMPÔT AVEC DES TAUX D'IMPOSITION PROGRESSIF

Taux de 10% pour un revenu inférieur à 10 000 euros par an Taux de 20% pour un revenu compris entre 10 000 euros et 50 000 euros par an Taux de 50% pour un revenu supérieur à 50 000 euros par an

#### Considérons un individu qui gagne 200 000 euros par an.

- ◆ Première tranche de revenu: 10 000 euros: il paie 10% donc 0.1\*10 000=**1000**
- ◆2è tranche de revenu: 40 000 euros, il paie 20%=0.2\*40 000=**8000** euros
- ◆3è tranche de revenu (entre 40 000 et 200 000)! 160 000 il paie 50%= 0.5\*160 000 = **80 000** euros.

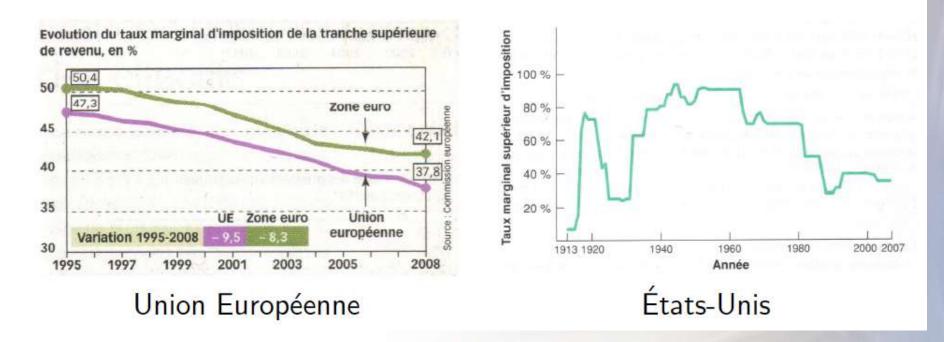
**Au total** il paie donc 1000 + 8000 + 80 000 = **89 000** euros d'impôts.

Le taux moyen d'imposition de cet individu est donc de 89 000 /200 000=44.5%



#### La progressivité recule (presque) partout

- ⇒ Dans l'U.E., le taux marginal d'imposition des hauts-revenus a diminué de 9.5% depuis 1995 (de 8.3% seulement pour la zone euro)
- ⇒ Aux États-unis, le taux marginal d'imposition des hauts-revenus a été relevé en 1993 par Bill Clinton





#### **■ Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)**

- ⇒ Payé par les personnes physiques, célibataires ou couples
- ⇒ Créé en 1982, supprimé en 1986, rétabli en 1989
- $\Rightarrow$  Réformé en 2007 (abattement de 30% sur résidence principale)
- $\Rightarrow$  Depuis 2011, assis sur la fraction du patrimoine > 1,3 millions

TRANCHE	BASE	TAUX
1ère tranche	n'excédant pas 800 000 €	EXONÉRÉE
2ème tranche	entre 800 000 € et 1 300 000 €	0,50 %
3ème tranche	entre 1 300 000 € et 2 570 000 €	0,70 %
4ème tranche	entre 2 570 000 € et 5 000 000 €	1,00 %
5ème tranche	entre 5 000 000 € et 10 000 000 €	1,25 %
6ème tranche	supérieur à 10 000 000 €	1,50 %

Source: www.impots.gouv.fr

#### IFI remplace l'ISF: assis sur la valeur de votre patrimoine net taxable

Le montant de ce dernier est calculé par addition des éléments de l'actif auxquels sont soustraites les dettes portées



#### Le barème de l'IFI

Si votre patrimoine net taxable est inférieur ou égal à 1,3 million d'euros, vous n'êtes pas soumis à l'IFI et ne devez donc pas souscrire de déclaration.

Vous êtes imposable à l'IFI si votre patrimoine net taxable dépasse le seuil d'imposition de 1 300 000 €. L'IFI est calculé selon le barème progressif suivant :

#### Taux pour un patrimoine net taxable :

- entre 0 et 800 000 € : 0 %
- entre 800 000 € et 1 300 000 € : 0,5 %
- entre 1 300 000 € et 2 570 000 € : 0,7 %
- entre 2 570 000 € et 5 000 000 € : 1 %
- entre 5 000 000 € et 10 000 000 € : 1,25 %
- au-delà de 10 000 000 € : 1,5 %

**Remarque**: le seuil d'imposition à l'IFI correspond à un patrimoine net taxable de 1 300 000 euros. Toutefois, lorsque vous êtes imposable à l'IFI, le calcul commence à 800 000 euros.

Uniquement pour les patrimoines nets taxables compris entre 1 300 000 € et 1 400 000 €, un système de décote permet d'atténuer l'impôt. Le montant de la décote est égal à 17 500 – (1,25 x montant du patrimoine net taxable).



#### Principe du bénéfice

- ⇒ Charge fiscale pèse sur ceux qui utilisent les biens publics
- ⇒ Usagers de la route paient pour son entretien (TIPP)
- ⇒ Télespectateurs paient pour les services audiovisuels (redevance)
- ⇒ En 1990, Thatcher instaure un impôt forfaitaire payable par tout citoyen britannique >18 ans pour financer l'enlèvement des ordures
- ⇒ Taxe "juste" selon elle, car le coût de ces services dépend du nombre de personnes produisant des déchets, pas de leur revenu
- ⇒ Et pourtant, des centaines de milliers de londoniens manifestent contre cette taxe, qu'ils considèrent "injuste" : elle est supprimée...

#### Principe de la capacité contributive

- $\Rightarrow$  Charge fiscale pèse sur ceux qui ont la + forte capacité à payer
- ⇒ Les hauts-revenus doivent payer davantage d'impôts (en valeur absolue et en valeur relative)



## **Equité verticale vs équité horizontale**

- ⇒ Reposent toutes 2 sur le principe de la capacité contributive
- ⇒ Équité verticale ⇔ Réduire les disparités de revenus
  - → Objectif affiché : "à revenu égal, impôt égal"
  - → Garanti, en principe, par la progressivité de l'impôt
  - → Mais problème des assiettes "percées" ou étroites...
- ⇒ Équité horizontale ⇔ Réduire les disparités de niveaux de vie
  - → Objectif affiché : "à niveau de vie égal, impôt égal"
  - → Garanti par d'autres mécanismes (quotient familial)



#### **■** Comment fonctionne le quotient familial?

- $\Rightarrow$  Un même revenu imposable a un pouvoir d'achat + élevé pour un célibataire sans enfant que pour un couple avec des enfants à charge
- ⇒ Imposition jointe des couples en union civile (quotient conjugal)
- ⇒ On divise le revenu imposable du foyer fiscal par un *nombre de* parts qui dépend de sa composition :
  - $\mapsto$  1 adulte célibataire  $\Leftrightarrow$  1 part ( $\Leftrightarrow$  1 contribuable)
  - $\mapsto$  1 couple marié/pacsé  $\Leftrightarrow$  2 parts ( $\Leftrightarrow$  1 contribuable unique)
  - $\mapsto$  1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfant  $\Leftrightarrow$  1/2 part/enfant
  - $\mapsto$  À partir du 3<sup>ème</sup> enfant = 1 part/enfant
- ⇒ Le quotient familial fait chuter le foyer fiscal dans une tranche inférieure du barème de l'impôt progressif
- ⇒ L'IRPP est + faible pour les couples mariés, pacsés et les familles



## • Qu'est-ce qu'une politique fiscale "juste" ?

- ⇒ Une politique qui évolue vers le principe du bénéfice...
- ⇒ ... Ou vers le principe de la capacité contributive
- ⇒ Article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme (1789) :
- "Pour l'entretien de la force publique et les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens, *en raison de leurs facultés*."
- ⇒ "Les sujets d'un État doivent contribuer au soutien du gouvernement, chacun le plus possible en proportion de ses facultés, c'est-à-dire en proportion du revenu dont il jouit sous la protection de l'État." Adam Smith (1776), Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations, Livre V, Chapitre 2
- ⇒ L'existence, dans la plupart des pays, d'impôts proportionnels (CSG), progressifs (IRPP), voire négatifs (Crédit Impôt Recherche)



## ÉQUITÉ FISCAL & PERCEPTION DES INÉGALITÉS

- L'équité, comme la beauté, est dans l'œil de celui qui regarde...
  - ⇒ La conception de la "justice" varie beaucoup d'un pays à l'autre

Convictions des personnes interrogées	USA	Europe
Les pauvres sont piégés dans la pauvreté	29%	60%
Le revenu est déterminé par la chance	30%	54%
Les pauvres sont paresseux	60%	26%

Source: World Value Survey, 1983-1997, enquêtes d'opinion.

- ⇒ Les inégalités qui sont le fruit d'un dur labeur sont mieux acceptées, en général, que les inégalités liées à l'héritage
- ⇒ Aux USA : + grande mobilité sociale ("ascenseur social")
- ⇒ Croyance que la pauvreté est + liée à l'absence de travail qu'à des facteurs indépendants de la volonté, comme l'absence d'héritage
- ⇒ + grande intolérance vis-à-vis des inégalités qu'en Europe



Si l'inégalité sociale est injuste, les citoyens souhaitent la corriger grâce à la redistribution des revenus effectuée par le système fiscal.

Plus les inégalités sociales paraissent injustes, plus les gens sont prêts à accepter un niveau de taxation important.

Et inversement, si les inégalités de revenu sont justifiées par les efforts ou le mérite des gens, alors elles sont acceptables et la demande sociale de taxation est plus faible.



### L'aspect dynastique de la mobilité sociale:

30 % des Américains estiment que, pour réussir socialement, il est important d'être issu d'une famille aisée (18 % en Europe et 10 % en France) et d'avoir des parents éduqués (50 % aux États-Unis, 44 % en Europe et 33 % en France). Mais ils insistent surtout sur le rôle des facteurs personnels tels que :

- ♦l'ambition (91 % aux États-Unis, 69 % en Europe, 60 % en France),
- ◆le travail (30 %, 20 %, 26 %)
- ◆et le fait d'avoir une bonne éducation (44 %, 24 %, 19 %)

Convictions des personnes interrogées	USA	Europe
Les pauvres sont piégés dans la pauvreté	29%	60%
Le revenu est déterminé par la chance	30%	54%
Les pauvres sont paresseux	60%	26%

Source: World Value Survey, 1983-1997, enquêtes d'opinion.



## INÉGALITÉS: CONSÉQUENCES DE LA DISTINCTION ENTRE EFFORT ET HASARD

Si les inégalités reflètent les efforts des membres de la société, alors les citoyens peuvent les accepter par souci d'efficacité (comme un mal nécessaire):

pour jouir soi-même de la possibilité de s'enrichir, et en vue du bénéfice général d'une prospérité accrue.

Notion de réciprocité les citoyens n'acceptent de payer des impôts pour réduire les inégalités que lorsqu'ils jugent que les membres de leur groupe se comportent de manière coopérative en consacrant leurs efforts à contribuer au bien commun.

Ceci expliquerait pourquoi ceux qui estiment que la paresse des pauvres est la cause de leur situation restent insensibles aux inégalités.

Il s'agit d'une explication différente de la précédente, car elle met l'accent sur le comportement des autres plutôt que sur les mécanismes sociaux et institutionnels. Elle aboutit toutefois au même résultat.



## STRUCTURE DES RECETTES FISCALES EN FRANCE

### Montant des principaux impôts payés en France en 2010

liards d'euros)	(en euros par adulte et par mois)	(en % du revenu national)
1 680	2 800 €	100 %
817	1 350 €	49 %
146	240 €	9 %
52	80 €	3 %
94	160 €	6 %
62	100 €	4 %
35	60 €	2 %
27	40 €	2 %
224	370 €	13 %
386	630 €	23 %
164	270 €	10 %
221	370 €	13 %
	35 27 224 386 164	35 60 € 27 40 € 224 370 € 386 630 € 164 270 €

Source: Landais, Piketty et Saez (2011), Pour une révolution fiscale.



# Structure des recettes fiscales par type d'impôt en 2007 (en % du PIB) dans plusieurs pays de l'OCDE

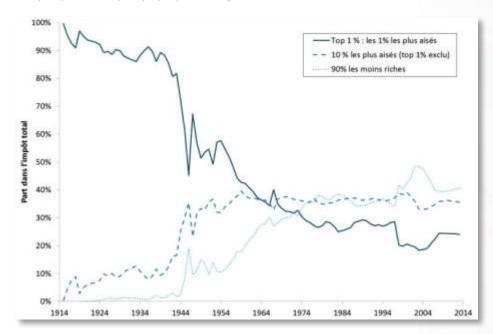
	Allemagne	États-Unis	France	Japon	Royaume-Uni	Suède	OCDE (30 pays)
Impôts sur le revenu	9,2 %	10,7 %	7,5 %	5,1 %	10,9 %	14,7 %	9,2 %
Impôts sur les bénéfices des sociétés	2,1 %	3,2 %	2,9 %	4,7 %	3,5 %	3,9 %	3,9 %
Cotisations sociales	13,2 %	6,7 %	17,4 %	10,2 %	6,8 %	15,3 %	9,4 %
Impôts sur le patrimoine	0,9 %	3,1 %	3,5 %	2,5 %	4,6 %	1,2 %	2,0 %
Impôts sur les biens et services	10,6 %	4,6 %	10,8 %	5,2 96	10,7 %	12,8 %	11,1 %
Autres	0,0 %	0,0 %	1,5 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,3 %
Total	36,0 %	28,3 %	43,6 %	27,8 %	36,5 %	48,0 %	35,9 %

Source: OCDE [2009].

- ⇒ Taux relativement + élevé des prélèvement obligatoires en France
- ⇒ S'explique par le poids + important des prélèvements servant à financer la Sécurité sociale, mais pas des impôts...

3. Avec des barèmes stables en valeur nominale, l'inflation a donc mécaniquement rendu imposables certains foyers. En 1986, c'est la création de la demi-part supplémentaire pour tous les enfants à compter du 3<sup>e</sup> qui a rendu de nombreux foyers non imposables.

Graphique 3: Impôt payé par catégorie de revenus

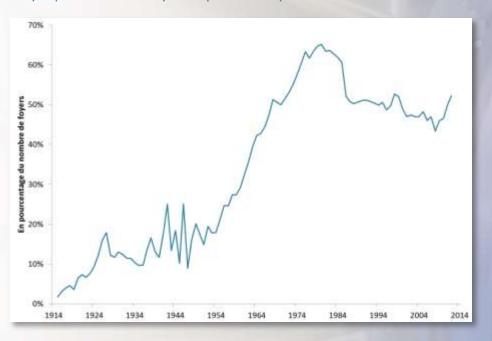


<u>Source</u>: Données entre 1915 et 1998 tirées de Piketty (2001). Modèle TAXIPP pour la période 1998-2014.

<u>Lecture</u>: En 1985, l'IR versé par les 1 % les plus aisés représente 26 % du montant total de l'impôt sur le revenu.

 $\underline{\text{Note}}$ : Par construction, la somme des trois courbes rouges est constamment égale à 100 %.

Graphique 4: Part des foyers imposables depuis 1914



<u>Source</u>: Données entre 1915 et 1998 tirées de Piketty (2001, p. 347). Administration fiscale entre 1999 et 2012.

<u>Lecture</u> : Nombre de foyers assujettis à l'impôt sur le revenu en proportion de la population adulte.



- Problème d'incitation à l'effort
  - ✓ Un impôt peut conduire les individus plus compétents à moins travailler et en conséquence à réduire la production totale réalisée.
  - √ désincitation fiscale: décourage l'effort et la production de richesse
- Ce critère peut conduire à des inefficacités économiques



### • Impôts progressifs : de "mauvaises" incitations ?

- $\Rightarrow$  Problème : les impôts progressifs modifient les incitations de ceux qui les paient, alors que les impôts indirects, sont + indolores...
- ⇒ La Taxmanie est constituée de 2 contribuables : 1 contribuable modeste (resp. riche) qui gagne 40000€ (resp. 80000€)/an
- ⇒ L'état souhaite prélever un impôt de 30000€
- ⇒ II a deux solutions possibles :
  - 1. Prélever un impôt proportionnel via une taxe ad valorem de 25% sur les 2 contribuables (10000€+20000€)
  - 2. Exonérer le contribuable pauvre et prélever 30000€ au riche

Revenu avant impôts	Revenu après impôts avec impôt proportionnel	Revenu après impôts avec impôt progressif	
40 000 €	30 000 €	40 000 €	
80 000 €	60 000 €	50 000 €	

# EXEMPLE DE DÉSINCITATION

- ⇒ Le contribuable pauvre, qui suivait des cours du soir à l'université dans l'espoir d'augmenter son salaire de 40000 à 80000€ est moins incité à le faire avec une taxation progressive, car il ne gagnerait que 10000€, contre 30000€ avec une taxation proportionnelle...
- ⇒ Le contribuable riche ne dispose, après taxation progressive, que de 50000€ (taux marginal des hauts-revenus = 75% > taux marginal des bas-revenus = 0%), soit à peine 10000€ de + que le contribuable pauvre, il n'est donc plus incité à travailler autant qu'avant...
- ⇒ Trois types d'incitations négatives :
  - (i) Taxer les revenus est + distorsif que taxer la consommation : les revenus réinvestis sont taxés 2 fois, ce qui décourage l'épargne
  - (ii) L'impôt sur le revenu prélève une partie des gains réalisés par les individus lorsqu'ils progressent dans l'échelle des revenus
  - (iii) L'impôt progressif prélève une part + importante de ces gains que l'impôt proportionnel



Pour mettre en œuvre la redistribution du revenu (impôts et transferts fiscaux), il faut une administration fiscale => coût

1 euro prélevé # 1 euro redistribué (effectivement transféré à un autre agent)

En général, 1 euro prélevé permet de réaliser un transfert de 80 centimes (au maximum): coût de la fiscalité = 20 centimes



Évasion fiscale # fraude fiscale

Fraude fiscale= le fait de ne pas déclarer son vrai revenu pour payer moins d'impôts

Évasion fiscale: le fait de déclarer son revenu dans un pays dont le niveau d'imposition est plus faible (cas extrême: paradis fiscaux)



## Fiscalité: deux aspects:

Assiette d'imposition = quantité de revenu que l'on peut taxer = base fiscale

Taux d'imposition = % du revenu qui va être prélevé sous forme d'impôt par l'Etat

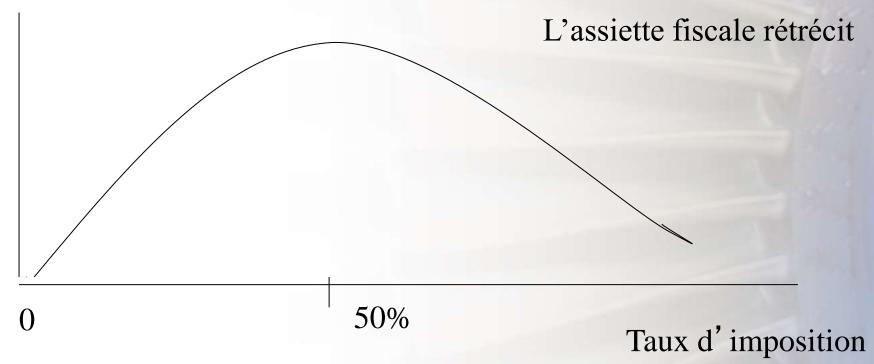
Taux d'imposition moyen = montant de l'impôt prélevé/revenu

Un individu qui gagne 20 000 euros par an et qui paie 2000 euros d'impôt a donc un taux d'imposition moyen du revenu de 2000/20000 = 0.1=10%

« Trop d'impôt tue l'impôt »

#### Courbe de Laffer

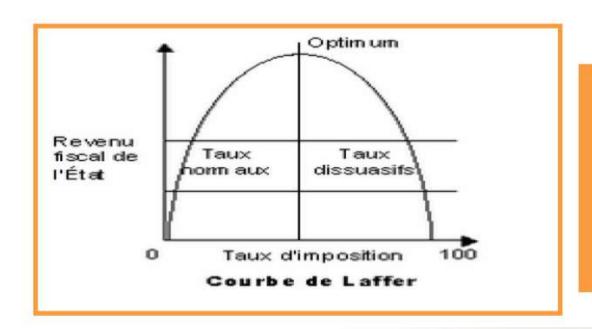






#### La courbe de Laffer

- ⇒ Énorme influence sur les politiques fiscales des années 1980
- ⇒ Selon Laffer, les U.S. seraient à droite sur la courbe
- ⇒ Reagan réduit fortement le taux d'imposition des hauts-revenus
- ⇒ L'histoire leur donne tort : les recettes fiscales ont chuté, les U.S étaient en fait à gauche de la courbe...



«Trop d'impôts tuent l'impôt»

«Les hauts taux tuent les totaux» Fraude fiscale: les gens ne déclarent pas leur revenu (marché noir)

Evasion fiscale: les gens se domicilient fiscalement dans un autre pays

Désincitation à travailler: les gens travaillent moins et donc gagnent moins de revenu (donc paient moins d'impôts)



Impôt forfaitaire= impôt qui ne dépend pas des revenus des individus (pas un taux)

Exemple: taxe d'habitation

Avantage de cet impôt: il ne dépend d'aucun comportement (ni du revenu, ni de la consommation, ni des ventes...)

Donc il n'influence aucun comportement

Pb: on ne pas le fixer à un niveau élevé sinon les pauvres ne peuvent pas le payer, donc impôt très rare



## IMPÔT PROGRESSIF VS IMPÔT UNIQUE (FLAT TAX)

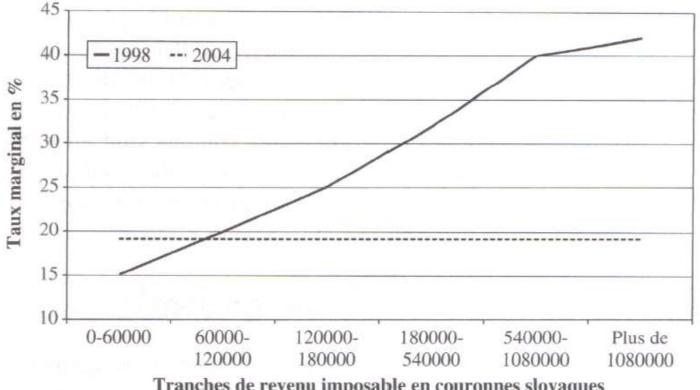
### Vers un impôt à taux unique?

- ⇒ Certains pays tentent d'élargir l'assiette de l'impôt, en réduisant et en harmonisant les taux marginaux
- ⇒ Mise en place d'un impôt proportionnel sur le revenu dans de nombreux pays de l'ex-bloc soviétique
- $\Rightarrow$  Estonie (22%), Lettonie (23%), Lituanie (27%), République Tchèque (15%), Roumanie (16%), Russie (13%)...
- ⇒ La Slovaquie adopte en 2004 un taux d'imposition unique de 19% sur le revenus des personnes physiques, le bénéfices des sociétés et la consommation (TVA)
- ⇒ Le nombre de création d'entreprises augmente de 12% en 2004
- ⇒ Baisse de l'évasion fiscale et hausse des recettes fiscales
- ⇒ Mais les slovaques ne reçoivent aucune prestation sociale...



## IMPÔT PROGRESSIF VS IMPÔT UNIQUE (FLAT TAX)

- ⇒ Réforme qui va dans le sens d'une + grande neutralité de l'impôt
- ⇒ Moindres distorsions du système et faibles pertes d'efficience



Tranches de revenu imposable en couronnes slovaques

Source : Bénassy, Coeuré, Jacquet et Pisani-Ferry (2005), Politique économique.



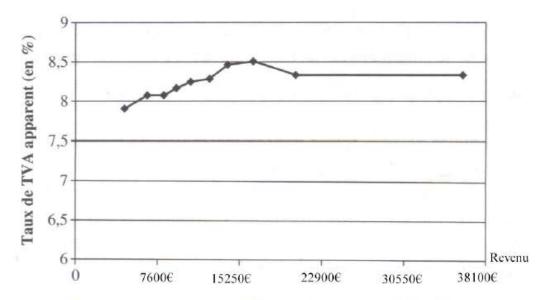
## L'iniquité de certains impôts

- ⇒ L'efficacité impose de taxer + fortement les biens dont la demande, l'offre (ou les 2) est la + inélastique au prix
- ⇒ Problème : Ceux qui supportent la charge fiscale pesant sur ces biens sont souvent des ménages modestes
- ⇒ Exemple de la TIPP : les ménages les + modestes habitent en périphérie des grandes villes et utilisent davantage la voiture
- $\Rightarrow$  Exemple de la TVA : les ménages les + modestes consomment une part + importante de leur revenu que les + aisés (qui épargnent)
- $\Rightarrow$  Pour compenser : taux réduits de TVA sur certains biens (alimentation, transports, livres taxés à 5.5%, médicaments à 2.1%)
- ⇒ + Exonérations pour les loyers, les services de santé, l'assurance, la banque (mais consommés aussi par ménages aisés)



#### Le caractère dégressif (ou régressif) de la TVA

- ⇒ Malgré tout, la TVA pèse davantage sur les ménages modestes...
- ⇒ Taux moyen d'imposition de la TVA ou taux de TVA apparent
  - = Dépenses de TVA / Dépenses de consommation
- ⇒ Ce taux croît pour les bas-revenus (< 15250€)</p>
- ⇒ Effet anti-redistributif de cet impôt indirect



Source : Bénassy, Coeuré, Jacquet et Pisani-Ferry (2005), Politique économique.



## Un compromis difficile entre efficacité et équité

- ⇒ La politique fiscale "idéale" devrait être "juste" et "efficace"
- ⇒ Malheureusement, ces 2 objectifs sont souvent contradictoires
- ⇒ Les économistes ont un rôle important à jouer dans le débat afin d'éviter que ne soient adoptées des taxes qui réduisent l'efficacité des marchés concurrentiels sans pour autant améliorer la justice



## PARTIE II: LES FONDEMENTS DE L'ÉCONOMIE, SOURCES ET OBSTACLES DE LA COOPÉRATION

Chapitre II.1 : les sources de la coopération

♦ II.1.A Les caractéristiques techniques de la production

♦ II.1.B La division du travail - spécialisation

Chapitre II.2 : les obstacles de la coopération

♦ II.2.A Information imparfaite: aléa moral

♦ II.2.B La répartition des gains de la coopération

♦ II.2.C L'exigence d'équité

Conclusion : les institutions favorisant la coopération

Chapitre II.3 Analyse économique de l'impôt